

Analyse thématique:
**LES FEMMES AU CŒUR
DU CHANGEMENT**



Développement
et Paix

CARITAS CANADA



< Femme participant à la 7e réunion de l'État du Mato Grosso sur l'agroécologie, qui a eu lieu du 29 novembre au 2 décembre 2016 à Cuiabá, au Brésil. Photo : Gilka Resende/FASE

TABLE DES MATIÈRES

- 5 Introduction
- 6 Les femmes au cœur de la protection de la terre
ÉTUDE DE CAS : LES FEMMES DÉFENDENT LEUR TERRITOIRE ET LES RESSOURCES NATURELLES AU HONDURAS
- 12 Les femmes au cœur de la souveraineté alimentaire
ÉTUDE DE CAS : LES FEMMES ASSURENT LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ AU BRÉSIL
- 18 Les femmes au cœur de la paix et de la réconciliation
ÉTUDE DE CAS : LES FEMMES TRAVAILLENT ENSEMBLE POUR LA PAIX, AU CŒUR DE LA SOCIÉTÉ SYRIENNE
- 24 Les femmes au cœur de la démocratie et de la participation citoyenne
ÉTUDE DE CAS : LES FEMMES PARTICIPENT À LA VIE DÉMOCRATIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO
- 32 Conclusion

À PROPOS DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX

Développement et Paix figure parmi les organismes de développement international les plus importants au Canada. Fondé en 1967 par les évêques catholiques du Canada, Développement et Paix invite la population canadienne à agir en solidarité avec ses sœurs et frères des pays du Sud qui subissent l'injustice de la pauvreté. Depuis 50 ans, Développement et Paix a investi 600 millions de dollars dans plus de 15 000 projets en Afrique, en Amérique latine, en Asie et au Moyen-Orient. Notre travail vise à améliorer les conditions de vie des populations dans les pays du Sud, renforcer les capacités de nos partenaires locaux et sensibiliser les Canadiennes et les Canadiens aux enjeux de la solidarité internationale. Développement et Paix est aussi Caritas Canada, un membre de la confédération Caritas Internationalis, un réseau composé de plus de 160 organisations catholiques de développement et d'aide humanitaire.

CRÉDITS

Ce document a été rédigé par l'équipe de recherche et de plaidoyer de Développement et Paix. Publié en mars 2017 par Développement et Paix

1425 boulevard René-Lévesque Ouest, 3^e étage,
Montréal (Québec), Canada
H3G 1T7

Site web : www.devp.org | Courriel : info@devp.org

Téléphone : 514 257-8711

Télécopieur : 514 257-8497

Numéro sans frais : 1 888 234-8533

This analysis is also available in English.

INTRODUCTION

Depuis 1967, Développement et Paix – Caritas Canada travaille à changer les structures sociales, politiques et économiques injustes qui empêchent beaucoup de gens sur la planète de vivre dans la dignité. Ces structures de pouvoir injustes sont fondées sur le genre, la race, le groupe ethnique, la classe sociale, l'éducation, les compétences, la religion et la langue, et créent des niveaux d'inégalité et de pauvreté intolérables. En prenant en compte et en défiant ces nombreuses discriminations auxquelles font face les femmes, les hommes et les enfants, nous pouvons contribuer à bâtir un monde où toutes et tous auront accès aux opportunités et aux ressources nécessaires pour mener une vie épanouie.

Les femmes font face quotidiennement à la discrimination, à la violence et à l'injustice, mais elles sont aussi au cœur du changement. En tant que leaders et piliers de leurs communautés, les femmes agissent comme catalyseurs de changement dans les luttes pour la justice environnementale, la démocratie, la participation citoyenne, la paix et la réconciliation.

La pauvreté affecte les femmes et les hommes, mais nous savons que les femmes sont grandement désavantagées face à cette pauvreté. La discrimination basée sur le genre signifie que les femmes disposent de moins de ressources et de liberté pour surmonter les obstacles difficiles auxquels elles devront faire face au cours de leur vie. Elles sont trop souvent les dernières à manger et à se faire soigner, en plus d'être responsables de tâches domestiques exigeantes et non rémunérées. Les femmes ont peu d'options en termes d'éducation et d'emplois, et elles ont un accès limité à la terre et à la propriété. En plus de ces nombreux défis, plusieurs d'entre elles font face à la violence domestique et sexuelle. Même s'il y a eu de nombreuses avancées sur les droits des

femmes dans le monde, les femmes pauvres sont encore très marginalisées et leurs voix sont rarement entendues.

Guidé par l'enseignement social de l'Église, Développement et Paix met la dignité humaine, l'option préférentielle pour les pauvres, la participation, la solidarité et la paix au cœur de son travail.

Dans nos programmes dans les pays du Sud, nous soutenons les femmes dans toute leur diversité en favorisant leur inclusion et leur participation. Nous contribuons ainsi à trouver des solutions justes et durables aux grands défis auxquels notre monde est confronté, soit la crise du climat, l'insécurité alimentaire, les inégalités économiques croissantes et les conflits armés. En écoutant les voix des femmes et des filles et en nous assurant qu'elles ont accès aux ressources et aux opportunités, elles pourront jouer ce rôle indispensable d'agentes de changement dans leurs familles, leurs communautés et leurs pays.

LES FEMMES AU CŒUR DE LA PROTECTION DE LA TERRE

Les produits issus de l'extraction de ressources – cuivre, or, argent, cadmium, zinc et, bien entendu, pétrole – sont omniprésents dans nos voitures, maisons, écrans d'ordinateur, lunettes et téléphones intelligents. Par ailleurs, les citoyens canadiens tirent également profit de l'industrie minière internationale par le biais de leurs investissements, y compris les fonds de retraite. Ces bénéfices sont souvent obtenus au détriment des communautés pauvres et marginalisées, en particulier des femmes, dans les pays où ces industries déploient leurs activités.

Dans les pays économiquement pauvres, bien que riches en ressources naturelles, tels que le Honduras, le Madagascar et les Philippines, les partenaires de Développement et Paix documentent les changements que la terre, l'eau et la santé des communautés ont subis depuis le développement de mégaprojets d'exploitation de gaz et de pétrole dans leurs régions. Les projets miniers de grande envergure engendrent une série d'effets négatifs sur les communautés, dont le déplacement de personnes, l'érosion des terres arables, la déforestation, la pollution des sources d'eau, les conflits, les violences sexuelles, les menaces de mort et les assassinats des opposants aux projets.

Les compagnies minières et les gouvernements promettent des retombées pouvant améliorer la qualité de vie, notamment des opportunités d'emplois et d'affaires, ainsi que des investissements dans les services communautaires locaux. Les femmes voient parfois ces effets positifs en termes d'emplois de chauffeuses de camions et d'opératrices de machines, car il a été démontré qu'elles sont plus prudentes au volant

et qu'elles entretiennent mieux les machines¹. Lorsque les projets d'exploitation sont mis en œuvre dans le respect des normes environnementales et lorsqu'ils s'inscrivent dans un plan de développement global en collaboration avec les paliers de gouvernement régionaux et nationaux, des communautés entières peuvent en tirer les bénéfices.

Toutefois, de nombreuses études montrent que les retombées positives des projets miniers touchent principalement les hommes, tandis que les femmes, qui le plus souvent subviennent aux besoins de la famille (eau, nourriture, santé), subissent une part inversement proportionnelle des risques sociaux, économiques et environnementaux liés à ces projets². Lorsque les femmes perdent la terre qui leur permet de nourrir leurs familles, elles perdent leur indépendance et leur moyen

1 « The Impact of Resource Extraction on Inuit Women and Families in Qamani'tuaq, Nunavut Territory » (2014). *Pauktuutit, Inuit Women of Canada and School of Social Work, Université de Colombie-Britannique*. En ligne : <http://pauktuutit.ca/wp-content/blogs.dir/1/assets/Final-mining-report-PDF-for-web.pdf><http://pauktuutit.ca/wp-content/blogs.dir/1/assets/Final-mining-report-PDF-for-web.pdf>

2 « Gender in Extractive Industries » (2013). *Banque Mondiale*. En ligne : <https://www.worldbank.org/en/topic/extractiveindustries/brief/gender-in-extractive-industries><https://www.worldbank.org/en/topic/extractiveindustries/brief/gender-in-extractive-industries>



^ Mine à ciel ouvert, Honduras. Photo : Développement et Paix

de subsistance. Les mines créent souvent davantage d'opportunités d'emploi pour les hommes qui, du coup, ont accès à un revenu en espèces, ayant pour effet d'augmenter leur pouvoir. Cela entraîne souvent des conséquences sociales négatives imprévues telles que la consommation abusive d'alcool et de drogues ainsi que l'exploitation sexuelle³.

Dans les pays riches en ressources, mais où la majorité de la population est pauvre, de nombreuses communautés ont témoigné du fait que les retombées promises des projets d'exploitation ne se sont pas matérialisées. Pour y remédier, de nouveaux modèles de développement minier ont été proposés,

comme le reflète la Vision minière pour l'Afrique, adoptée par des chefs d'État africains en 2009. Face au paradoxe de la présence simultanée de vastes richesses minérales et d'une pauvreté endémique, l'objectif était de proposer de nouveaux principes fondés sur le respect des travailleurs, des communautés et de l'environnement, notamment par l'imposition de taxes sur le projet, dont les recettes seraient affectées au développement social des citoyens. Toutefois, l'initiative a été critiquée car elle ne comporte pas de volet relatif à l'égalité des sexes, ni aucune analyse des effets de l'exploitation minière, pétrolière et gazière sur les femmes⁴.

3 « Gender and the Extractive Industries : Putting Gender on the Corporate Agenda » (2016). *Oxfam Australie*. En ligne : https://www.oxfam.org.au/wp-content/uploads/2016/05/2016-PA-004-Mining-and-Gender-report_FA_web.pdf

4 S. Valiani (2015). « The Africa Mining Vision : A Long Overdue Ecofeminist Critique. » *WoMin – African Gender and Extractives Alliance*. En ligne : <https://womin.org.za/images/docs/analytical-paper.pdf>

L'exploitation des ressources : à quel prix?

Les paysannes et les femmes autochtones sont sur les lignes de front des communautés qui remettent en question, résistent et rejettent les projets miniers, car elles savent d'expérience que les promesses de développement économique avancées par les compagnies d'exploitation ne sont pas toujours tenues. Traditionnellement, elles valorisent la terre qui est une source de subsistance durable pour leurs familles grâce à l'agriculture, la cueillette et la pêche, et qui continuera à l'être pour les générations futures.

L'exploitation des ressources est par nature temporaire. Au bout de quelques années ou de quelques décennies d'extraction, les ressources sont épuisées, laissant place à la dévastation. Sans efforts de réhabilitation des terres et de l'eau, les communautés ne peuvent retourner à leurs terres, devenues inhabitables.

Plutôt que d'accepter l'exploitation minière et l'extraction de combustibles fossiles comme un besoin inhérent de nos vies et de nos économies, de plus en plus nombreux sont ceux qui proposent des alternatives de développement qui soutiennent un modèle de société démocratique, équitable et indépendante, et qui favorisent la protection de l'environnement pour permettre l'épanouissement des populations et la préservation de la planète. Dans sa Lettre encyclique *Laudato Si'*, le Pape François appelle au respect de notre mère la terre. Il nous met en garde de ne pas mettre le profit avant la Création car notre maison commune, et surtout les générations futures, en souffriront⁵. Bien que dans sa Lettre encyclique le Pape ait

mis en parallèle le respect pour la Création et la lutte contre la pauvreté, il n'aborde pas le fait que les femmes soient disproportionnellement touchées aussi bien par les dommages environnementaux que par la pauvreté.

Au Canada, comme dans les pays du Sud, les femmes autochtones et rurales sont des chefs de file dans la résistance pacifique aux mines, à la fracturation hydraulique, à l'extraction de pétrole et aux oléoducs. Les Ogonis du Nigéria ont pu arrêter l'exploitation pétrolière sur leur territoire, mais ils en ont payé le prix fort. Les meneuses du mouvement Idle No More, lancé par des femmes autochtones de la Saskatchewan, ont proposé de passer de l'esprit d'exploitation vers des systèmes conçus pour protéger la vie. Au Honduras, Berta Caceres et son peuple, les Lencas, avaient réussi à protéger leurs territoires ancestraux en arrêtant ou en ralentissant un certain nombre de projets d'exploitation minière et forestière. Comme d'autres militants écologistes, elle avait fait l'objet de poursuites et de menaces de mort avant d'être assassinée chez elle le 3 mars 2016.

Naomi Klein utilise le terme « Blockadia » pour désigner ces lieux de résistance dans le monde. D'après elle, la vision des militants de « Blockadia » est fondée sur le principe selon lequel il est temps d'arrêter d'extraire du poison et de passer à toute vitesse à l'utilisation des énergies abondantes disponibles à la surface de la planète. Menées par des paysannes autochtones, jeunes et moins jeunes, ces militantes prennent très au sérieux leur rôle de pourvoyeuses pour la famille, et se perçoivent comme défenseuses de la terre. Les femmes s'opposent aux projets d'exploitation non seulement pour protéger les moyens de subsistance de leurs familles et leurs communautés, mais également parce qu'elles ont constaté que l'exploitation de la terre et celle des femmes vont souvent de pair⁶.

5 Lettre encyclique *Laudato Si'* du Pape François sur la sauvegarde de la maison commune, 190

6 N. Klein (2014). *Tout peut changer : Capitalisme & changement climatique*. Toronto : Knopf Canada, pp. 261-305.



< Les femmes engagées dans le mouvement MASS-VIDA se sont rassemblées le 8 février 2017 pour une rencontre de travail.

Parmi les projets d'exploitation que les femmes combattent, beaucoup sont menés par des compagnies extractives canadiennes⁷. Certaines d'entre elles ont fait l'objet d'accusations de violations graves des droits humains dans leurs mines, allant du viol collectif à l'assassinat, et qui demeurent impunis⁸. Les tribunaux canadiens ont récemment jugé recevables un certain nombre d'actions en justice sur la base de la règle dite du *forum non conveniens*⁹. Ces litiges constituent une voie d'accès à la justice pour les communautés qui subissent les conflits violents et les dommages environnementaux causés par les projets miniers.

RECOMMANDATIONS

Les femmes se heurtent à une discrimination systématique pendant toute la durée des projets d'extraction. Lorsque les politiques et les pratiques des entreprises ne tiennent pas compte des sexes, elles se trouvent exclues des consultations, de la prise de décision, du développement et des profits liés aux projets. Les inégalités sont alors exacerbées. En revanche, lorsque le rôle et les intérêts des femmes dans la communauté concernée sont intégrés dans la planification et l'exploitation de la mine, le projet peut favoriser l'égalité entre les sexes.

De surcroît, la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones exige l'obtention du consentement préalable des communautés autochtones, dont les femmes, aux projets d'exploitation, donné librement et en connaissance de cause. Il s'agit d'un outil décisif permettant à ces communautés de faire entendre leurs voix quant à l'acceptation des projets de l'industrie minière sur leur territoire et à la manière de les mettre en œuvre.

Au cours des consultations menées sur les projets d'exploitation, les femmes soulèvent souvent des problèmes et proposent des solutions qui se distinguent de ceux mis en avant par les hommes. Ces sujets, tels que la santé et l'éducation, concernent davantage la communauté dans son ensemble et le bien-être des familles. Dans la mesure où les femmes agissent souvent comme protectrices de la terre, ce sont elles qui se mobilisent et qui réclament l'arrêt de certains projets sur le territoire de leurs communautés. Il faut les écouter. Les femmes rurales et autochtones avancent des alternatives à l'exploitation minière de grande envergure : nous devrions les considérer plutôt que de suivre le modèle extractiviste qui place le profit avant les peuples et la planète.

Par ailleurs, la participation des femmes aux consultations sur les projets ne devrait pas être limitée au niveau local, mais étendue aux débats qui se tiennent aux niveaux national et international de manière à s'assurer que les politiques et les lois en matière d'exploitation minière répondent aux besoins et aux visions des femmes, autant qu'à ceux des hommes. Puisque les femmes sont particulièrement vulnérables à la violence physique et sexuelle engendrée par les projets d'exploitation, il conviendrait également de développer des programmes visant la prévention de ces crimes et facilitant l'accès à la justice lorsqu'ils se produisent¹⁰.

Depuis 2005, le Réseau canadien sur la reddition de comptes des entreprises (RCRCE), coalition d'organisations non gouvernementales dont Développement et Paix est membre, réclame des normes de responsabilité plus contraignantes à l'égard des compagnies minières canadiennes. Un demi-million de citoyens canadiens ont exprimé leur soutien lors de la campagne de Développement et Paix de 2013¹¹ qui appelait à la création d'un ombudsman pour le secteur minier exerçant ses activités à l'étranger, avec le pouvoir de donner suite aux plaintes. Une telle entité indépendante offrirait une voie vers la justice pour les femmes et les hommes qui subissent des dommages du fait des activités de compagnies minières canadiennes dans les pays du Sud.

7 G. Russell (2016). « Canadian Mining Harms Around the World : Criminal and Civil Law Reform Needed Now », *MiningWatch Canada*. En ligne : <http://miningwatch.ca/news/2016/11/13/canadian-mining-harms-around-world-criminal-and-civil-law-reform-needed-now>

8 S. Imai, L. Gardner et S. Weinberger (2016). « The 'Canada Brand' : Violence and Canadian Mining Companies in Latin America. » *Osgoode Legal Studies Research Paper* No. 17/2017. En ligne : <https://ssrn.com/abstract=2886584>

9 « International Organizations Celebrate Precedent-Setting Step Toward Justice in Civil Suit Against Tahoe Resources in Canada for Violence in Guatemala » (2017). *Mining Watch Canada*. En ligne : <http://miningwatch.ca/news/2017/1/27/international-organizations-celebrate-precedent-setting-step-toward-justice-civil>

10 A. Eftimie, K. Heller et J. Strongman (2009). « Gender Dimensions of the Extractive Industries : Mining for Equity ». *Extractive Industries and Development Series #8 – Banque Mondiale*. En ligne : http://siteresources.worldbank.org/EXTOGMC/Resources/eifd8_gender_equity.pdf

11 « Une voix pour la justice » (2013). *Développement et Paix*. En ligne : <https://www.devpo.org/fr/education/fall2013>



Les femmes défendent leur territoire et les ressources naturelles au Honduras

^ Leana Corea a choisi de mettre ses connaissances et son expérience au profit des luttes environnementales et sociales au Honduras.

Le Honduras regorge de ressources naturelles parmi lesquelles l'or, l'argent, le cuivre, le plomb, le zinc, les minerais de fer, l'antimoine et le charbon. L'industrie minière, qui représente une manne financière importante pour le pays, a de nombreuses incidences sur la vie de plusieurs communautés et sur l'environnement.

Au Honduras, Développement et Paix accompagne les populations affectées par l'industrie extractive afin d'exiger le respect de leurs droits et de leurs terres. Par exemple, en partenariat avec le Comité pour la défense et le développement de la flore et de la faune dans le golfe de Fonseca (CODDEFFAGOLF), Développement et Paix appuie le Mouvement environnementaliste et social du Sud pour la vie (MASS-VIDA), un mouvement de la base qui défend les territoires et les droits humains des populations affectées par l'industrie extractive au

Honduras. Pour Leana Corea, directrice adjointe du CODDEFFAGOLF et co-fondatrice du MASS-VIDA, « le soutien apporté par Développement et Paix depuis deux ans est le plus important dans notre lutte, car comme nous, ils croient que nos paroles sont puissantes et que le " monde civilisé " ne peut nier notre droit à refuser un " développement " qui met en danger notre propre vie ».

Les femmes impliquées avec le CODDEFFAGOLF occupent une place très importante au sein de la lutte pour la défense des ressources naturelles. « Nous avons élevé nos voix face au modèle extractif qui nous a exploitées à travers de longues journées de travail, mal rémunérées, dans des postes non qualifiés. Nous avons également dénoncé l'exposition à des produits contaminants qui nous affectent, nous les femmes et les enfants des communautés rurales qui travaillons dans la culture du melon. Aujourd'hui, nous sommes nombreuses à être réunies face à la menace de la compagnie minière Electrum Resources, car nous sommes témoins de l'impact de l'industrie minière sur le cycle de régénération de la vie, et reconnaissons que la préservation de ce cycle est notre responsabilité. Nous protégeons l'eau ainsi que la santé de nos familles, tout en défendant le droit à la souveraineté alimentaire. »

Il est particulièrement difficile de défendre l'environnement et de promouvoir la justice sociale au Honduras, car les défenseurs de l'environnement et des droits humains y sont constamment menacés, persécutés et même assassinés. Malgré tout, les femmes du CODDEFFAGOLF continuent d'avancer et de lutter contre les pouvoirs politiques et les multinationales. Leur plus grande peur n'est pas de mourir, mais plutôt d'arriver à une situation sans issue lorsque la terre ne pourra plus se régénérer et lorsque les changements climatiques se seront tellement intensifiés qu'ils compromettent notre existence même. Elles craignent de perdre leur culture et que la dévalorisation du patrimoine naturel nous conduise à une dévalorisation de la vie, où l'accumulation du capital soit la seule priorité.

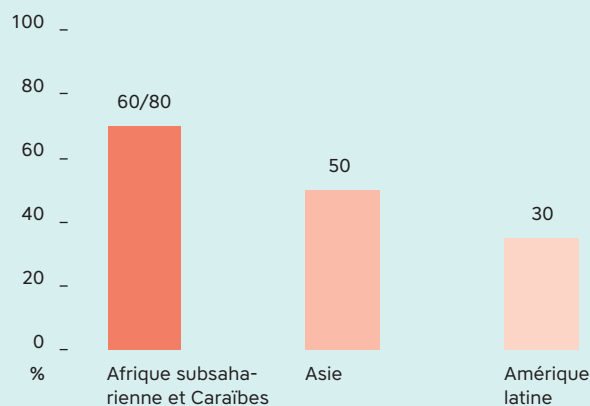


< Leana Corea s'inquiète pour l'avenir des communautés et des écosystèmes du golfe de Fonseca.

LES FEMMES AU CŒUR DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Partout dans le monde, les femmes jouent un rôle important dans la production des aliments, en effet l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que les femmes produisent 60 à 80 % des aliments consommés en famille et qu'elles représentent environ 43 % de la main d'œuvre agricole dans les pays en développement¹². Malheureusement, le travail des femmes en agriculture passe souvent inaperçu. Il faut dire qu'elles ne représentent que 5 % des propriétaires fonciers en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest. En Afrique subsaharienne, ce pourcentage est un peu plus élevé, mais il n'atteint tout de même que 15 %¹³. Pourtant la contribution des femmes à la production agricole est très importante.

LA CONTRIBUTION DES FEMMES À LA PRODUCTION AGRICOLE



Source : « Women Feed the World » (n.d.). Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Département des ressources naturelles et de l'environnement. En ligne : <http://www.fao.org/docrep/x0262e/x0262e16.htm>

12 C. Doss et SOFA Team (2011). « The role of women in agriculture ». Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) – Département de l'Économie du Développement Agricole. ESA Working paper 11 (02). En ligne : <http://www.fao.org/docrep/013/am307e/am307e00.pdf>

13 Ibid.

Les femmes sont souvent responsables des cultures vivrières qui servent principalement à l'alimentation de la famille, même si une partie de celles-ci peuvent être commercialisées sur des marchés locaux, alors que les hommes se consacrent généralement aux cultures de rente qui payeront la maison ou d'autres dépenses majeures. Dans ces circonstances, les femmes sont souvent les gardiennes du savoir traditionnel et celles qui transmettent ce savoir. De plus, puisque les aliments cultivés par les femmes se retrouvent généralement dans l'assiette de leurs enfants, elles sont souvent plus ouvertes à de nouvelles idées qui permettent d'améliorer la qualité des aliments et donc la santé de leur famille.

Vulnérabilité des femmes paysannes

Plusieurs facteurs expliquent le manque de reconnaissance du rôle des femmes en agriculture et leurs vulnérabilités dans ce secteur. Le manque d'accès des femmes à la terre, aux occasions de formation, d'éducation, d'échange, de réseautage, leur accès difficile aux marchés et autres opportunités de même qu'un accès plus limité aux ressources financières et techniques sont quelques-uns des facteurs qui peuvent expliquer la situation difficile des femmes dans le secteur agricole.

Le secteur agricole, dans plusieurs pays en développement sous performe en partie parce qu'on néglige les apports de femmes, qui sont une ressource cruciale dans le monde agricole et pour l'économie paysanne. En effet, que ce soit en tant que productrice, travailleuse ou entrepreneure agricole, presque partout dans le monde les femmes font face à des contraintes plus sévères que les hommes en ce qui concerne l'accès aux ressources. Pourtant, la littérature scientifique le confirme : si elles avaient accès aux mêmes services et ressources que les paysans, les paysannes seraient aussi efficaces et produiraient autant. Elles contribueraient ainsi grandement à améliorer les conditions de vie des communautés rurales, mais aussi urbaines.



^ Vanessa et Leocádia produisent de la farine en famille, au Brésil. Photo : Rosilene Miliotti/FAS

Cette différenciation en fonction du genre est coûteuse non seulement pour les femmes elles-mêmes mais aussi pour le secteur agricole, pour les communautés locales et la société dans son ensemble qui se privent d'une ressource cruciale. La FAO estime que si on arrivait à réduire l'écart entre les hommes et les femmes, la production agricole pourrait augmenter de 20 à 30 %¹⁴. Imaginez à quel point les gens pourraient en bénéficier !

Les analyses terrains réalisées en Afrique, en Asie et en Amérique latine démontrent en effet que lorsque les femmes ont accès à des revenus supplémentaires, elles dépensent sur des postes budgétaires familiaux : nourriture, santé, vêtement et éducation pour leurs enfants. Ceci a un effet positif immédiat sur la santé physique et mentale des familles, des communautés locales et de la société¹⁵.

L'agroécologie, un monde de possibilités pour les femmes¹⁶

L'agroécologie est la science et le savoir-faire derrière l'agriculture durable. Basée sur les connaissances et pratiques des paysans, l'agroécologie est une approche holistique à la production alimentaire. Il s'agit à la fois d'une discipline scientifique, d'un ensemble de pratiques agricoles et d'un mouvement social. L'agroécologie est un concept porté par le mouvement paysan La Via Campesina¹⁷ et il s'inscrit comme l'un des piliers de la souveraineté alimentaire.

Le respect et la reconnaissance de l'apport des femmes, de leur travail et de leurs savoirs et le développement de nouvelles relations égalitaires entre les hommes et les femmes qui sont aussi respectueuses de la terre et des êtres vivants doivent

14 « Comblent le fossé hommes-femmes dans l'agriculture » (2011). *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO). En ligne : <http://www.fao.org/news/story/fr/item/52105/icode/>

15 C. Doss et SOFA Team (2011). « The role of women in agriculture ». Op cit.

16 Section tirée en partie du document publié par Développement et Paix – Caritas Canada « Démystifier l'agroécologie », disponible le 17 avril 2017.

17 *La Via Campesina* est un mouvement mondial qui rassemble des millions de paysannes et de paysans, de petits et de moyens producteurs, de sans terre, de femmes et de jeunes du monde rural, de peuples autochtones, de migrants et de travailleurs agricoles pour défendre l'agriculture durable de petite échelle comme moyen de promouvoir la justice sociale et la dignité. (<https://viacampesina.org/fr/index.php/organisation-mainmenu-44>)

être intégrés dans les trois éléments qui composent l'agroécologie (discipline scientifique, pratiques et mouvement social) si celle-ci veut donner plus de pouvoir aux femmes paysannes. Ceci implique de prendre en considération et en délibération non seulement les relations de pouvoir qui sont présentes dans le milieu agricole mais aussi au sein des familles et des communautés en général. Cela sous-entend également de mettre en pratique des mesures concrètes qui permettent aux femmes de prendre le contrôle sur certaines sources de pouvoir, tel que le contrôle de la terre¹⁸.

Parce que l'agroécologie valorise les savoirs et les pratiques traditionnels et ancestraux qui sont moins dépendants des techniques externes, comme les engrais chimiques ou semences modifiées, cette approche développe l'autonomie des femmes, facilite leur participation à des réseaux de commercialisations des produits agricoles hors des marchés dominants et valorise leurs savoirs faire et expertises terrain. En fait, en remettant au centre de la production agricole les aspects de la cohésion sociale, le développement et maintien de relations horizontales et égalitaires, l'agroécologie contribue à créer les conditions sociales nécessaires à l'érosion du patriarcat¹⁹. Les femmes sont alors mobilisées et valorisées pour leurs connaissances ainsi que leur savoir-faire et les barrières sociales qui les maintiennent au foyer sont atténuées. L'agroécologie permet aussi de changer les mentalités des décideurs, des leaders traditionnels et des hommes en général. Ceci est démontré sur le terrain, en Afrique, en Asie et en Amérique latine par une amélioration du respect des droits des femmes, ce qui inclut l'accès et le contrôle de la terre, l'accès au patrimoine familial et un rôle plus visible joué par les femmes dans les instances décisionnelles.

Qu'en est-il au Canada?

Au Canada aussi l'apport des femmes dans le secteur agricole n'est pas reconnu à sa juste valeur bien que celles-ci y jouent un rôle très important. Alors que le gouvernement canadien s'est engagé à atteindre l'égalité entre les femmes et les hommes à tous les niveaux de décision, aucun effort explicite n'a été fait pour identifier les besoins des exploitantes agricoles ou encore pour connaître leur vision pour une politique agricole canadienne inclusive²⁰.

18 A. P. Lopes et E. Jomalinis (2011). « Agroecology : Exploring opportunities for women's empowerment based on experiences from Brazil ». *Association of Women's Rights in Development (AWID)*. En ligne : https://www.awid.org/sites/default/files/atoms/files/feminist_perspectives_agroecology.pdf

19 Le patriarcat est une forme d'organisation sociale dans laquelle l'homme exerce le pouvoir dans le domaine politique, économique, religieux, ou détient le rôle dominant au sein de la famille, par rapport à la femme.

20 C. Roppel, A. A. Desmarais et D. Martz (2006). « La politique agricole canadienne sous le regard des agricultrices ». *Condition féminine Canada*. En ligne : http://www.nfu.ca/sites/www.nfu.ca/files/Farm_Women_and_the_APF.pdf

Un des défis particulier qui concerne le Canada est la relève agricole. Selon le portrait de l'agriculture canadienne fait par Statistique Canada en 2006 (le dernier à avoir des données désagrégées par sexe) le nombre d'exploitants âgés de moins de 35 ans diminue depuis au moins 1991²¹. Pourtant, alors que le nombre d'exploitants diminue, la proportion de femmes qui se déclarent exploitantes agricoles a augmenté depuis 2001, poursuivant la tendance remarquée depuis 1991, lorsque le Recensement de l'agriculture a pour la première fois commencé à recenser les femmes productrices agricoles. Parmi les 292 795 exploitants agricoles répertoriés dans la base de données de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2011, on comptait 80 605 femmes dans les provinces du Canada, soit 27,5 % des exploitants agricoles²².

La juste rémunération des femmes qui travaillent dans le secteur agricole représente également un défi important au Canada. Par exemple, selon la Fédération des agricultrices du Québec, à travail égal, les femmes reçoivent 79 % du salaire de leur homologue masculin²³. De plus, près de la moitié des femmes canadiennes travaillant dans le secteur agricole occupent également un emploi à l'extérieur de l'exploitation pour gagner un revenu supplémentaire²⁴.

RECOMMANDATIONS

Qu'en est-il de l'avenir ? Y a-t-il de l'espoir ? Oui, il y a de l'espoir, car sur le terrain nous voyons une nette amélioration au fil des ans de la reconnaissance de l'apport des femmes au secteur agricole, alors que plus de femmes participent aux rencontres régionales et de haut-niveau et que leurs interventions se font plus nombreuses et plus pertinentes. Ceci étant dit, des défis demeurent, surtout quant à l'accès aux facteurs de production, à l'eau et au crédit, car malheureusement, l'agroécologie ne fait pas exception à la règle et les hommes, même au sein du mouvement pour l'agroécologie, continuent à jouir de la plupart des privilèges concernant l'accès à la terre, aux crédits et aux autres intrants agricoles.

L'agriculture paysanne agroécologique, s'inscrivant dans le cadre de la souveraineté alimentaire, constitue une option adéquate et crédible pour protéger l'environnement et pour lutter contre la faim tout en offrant de nouvelles opportunités pour les femmes. C'est pour cela que Développement et Paix

21 « Un portrait de l'agriculture canadienne » (2006). *Statistique Canada*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/ca-ra2006/articles/snapshot-portrait-fra.htm>

22 « Recensement de l'agriculture 2011 : Faits saillants et analyses » (2011). *Statistique Canada*. En ligne : <http://www.statcan.gc.ca/fra/ra2011/sa>

23 C. Houde et G. Lemarier-Saulnier (2016). « Étude sur le travail invisible des femmes en milieu rural ». *Fédération des agricultrices du Québec*. En ligne : http://www.agricultrices.com/wp-content/uploads/filebase/Etude-TravailInvisibleFAQ2016_IMP.pdf

24 « What is women's role in Canadian agriculture? » (2015). *INAC Services Limited*. En ligne : <http://inacservices.com/what-is-womens-role-in-canadian-agriculture/>

travaille auprès des femmes paysannes de partout dans le monde pour leur permettre de nourrir leurs familles et leurs communautés. Développement et Paix appuie leurs efforts pour surmonter les problèmes causés entre autres par les changements climatiques, les structures socioéconomiques injustes et l'accès de plus en plus difficile à la terre, à l'eau et aux semences.

La Terre est sacrée et nous avons la responsabilité de protéger et de chérir la diversité écologique, la beauté de la Terre et ses capacités de maintien de la vie. Nous devons soutenir la participation des femmes à un modèle agricole qui permette à ses artisans et artisanes de vivre dignement et de nourrir leurs communautés tout en respectant notre maison commune, la Terre.

En ce sens, les États et organismes internationaux doivent soutenir les paysannes et les paysans partout dans le monde, et particulièrement les femmes. Concernant le respect de l'égalité homme-femme, il s'agit de :

- Renforcer la participation des femmes et des paysannes à toutes les étapes décisionnelles importantes, tant au niveau local, régional et national : au moment de l'élaboration, de la planification, de la mise en œuvre, du suivi ainsi que de l'évaluation des programmes et des politiques agricoles ;
- Appuyer les associations et mouvements de femmes et de paysannes et s'assurer que leur voix soient entendues ;
- Soutenir l'accès à la terre et aux semences pour les femmes pratiquant la petite agriculture familiale et l'agroécologie ;
- Soutenir le développement de marchés agroalimentaires locaux où les femmes peuvent vendre leurs produits à un juste prix ;
- Assurer la formation des femmes et des paysannes et promouvoir l'accès aux nouvelles technologies ainsi que le renforcement de leurs capacités²⁵, c'est-à-dire donner

25 La prise en compte des « capacités » est un processus permanent basé sur les « potentialités existantes », processus complexe à long terme qui nécessite l'implication et la responsabilisation des acteurs locaux et nationaux. (Carracillo, 2009, 45)

∨ Photo : Rosilene Miliotti/FASE



aux femmes et aux paysannes les moyens nécessaires pour nourrir leur famille (transfert des connaissances, formation, accès à l'éducation, aux technologies ou aux crédits, etc.)²⁶ ;

- Identifier les causes endogènes et exogènes qui entravent le développement des capacités des femmes tels que les conflits liés à l'attribution des titres fonciers ou la non-reconnaissance de leur travail domestique²⁷ - et y remédier.

Il y a une grande variété de systèmes alimentaires ruraux de petites dimensions qui continuent à alimenter la plus grande partie de la population mondiale, en utilisant une faible proportion du territoire et de l'eau, et en produisant peu de déchets, que ce soit sur de petites parcelles agricoles, vergers, ou grâce à la chasse, à la cueillette et la pêche artisanale, entre autres.

– Le pape François, *Laudato Si'* (129).

26 « Renforcement des capacités » (2011). *Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture* (FAO). En ligne : http://www.fao.org/fileadmin/user_upload/capacity_building/cd_brochureandinsert_fr_web.pdf

27 Par exemple, le renforcement des capacités au niveau de la technologie équivaut à impliquer les femmes afin qu'elles puissent bénéficier des formations pour l'utilisation des équipements ainsi que des opportunités économiques qui en découlent.

∨ Photo : Rosilene Miliotti/FASE





Les femmes assurent la sécurité alimentaire et la sauvegarde de la biodiversité au Brésil

Au Brésil, les paysans et les autochtones sont souvent victimes d'injustices et d'abus au nom de projets de développement qui ne bénéficient qu'aux grandes entreprises, tels les projets miniers, la monoculture à grande échelle (soya, café, eucalyptus, etc.), l'élevage extensif de bovins et la construction de barrages hydro-électriques. L'accès à la terre et la sécurité alimentaire sont donc devenus des enjeux cruciaux dans ce pays où l'agriculture familiale est responsable de la production de la majeure partie des aliments consommés par la population.

^ Joélia Alves, une fille d'agriculteurs, est reconnue pour son leadership dans la communauté et elle est fière de perpétuer une tradition familiale agricole qui préserve l'environnement, qui réduit les inégalités sociales et qui respecte la dignité des paysans.

La Fédération des organisations pour l'assistance sociale et éducative (FASE) travaille au développement local, communautaire et associatif dans tout le Brésil et est un partenaire de Développement et Paix depuis 1970. Les engagements de la FASE portent, entre autres, sur la lutte pour la réforme agraire et la régularisation des terres, la sécurité alimentaire, l'extension des activités de commerce équitable et de solidarité, la consommation durable et la consolidation de l'agro-écologie. La FASE est d'ailleurs un acteur important au sein de l'Association nationale d'agroécologie (ANA), qui dénonce l'utilisation de pesticides et de semences transgéniques et leurs conséquences pour la santé humaine et l'environnement.

La FASE reconnaît que les femmes jouent un rôle central dans l'agriculture familiale et qu'elles subissent fortement les impacts de l'avancée de l'industrie agroalimentaire. Par conséquent, elle est d'avis qu'en encourageant les pratiques agroécologiques chez les petites agricultrices, on contribue à renforcer l'autonomie des femmes ainsi que leur identité en tant que travailleuses qui ont des droits.

Joélia Alves est une femme de 28 ans qui pratique l'agriculture familiale et l'agroécologie. Depuis 2008, elle participe aux activités d'éducation populaire et de formations de la FASE et elle retransmet les connaissances qu'elle a acquises dans le cadre de son poste d'agente multiplicatrice en agroécologie pour le programme d'Assistance Technique et Extension Rurale (ATER). Le programme ATER enseigne les principes de la souveraineté alimentaire et de l'agroécologie aux petits agriculteurs qui veulent accroître leur production, tout en protégeant et préservant l'environnement et la dignité des populations rurales. Tous les jours, Joélia lutte pour le respect des droits, que ce soit en soumettant des revendications auprès d'organismes publics pour obtenir des améliorations dans la région, ou encore en aidant des voisins à fabriquer de la pulpe de fruits. Une des réussites des agricultrices et des agriculteurs de cette région a été de pouvoir vendre une partie de leur production agricole aux écoles des environs.

Joélia est également présidente de la coopérative *Coopeípe*, qui est appuyée par la FASE depuis 2015. Grâce à la *Coopeípe*, les agricultrices et les agriculteurs peuvent vendre leurs produits sans avoir à dépendre d'intermédiaires. Joélia souligne que la coopérative veut étendre ses activités dans d'autres régions et que les agricultrices et agriculteurs veulent augmenter la production d'aliments cultivés sans pesticides et ne contenant pas de semences transgéniques.



< Rosa qui récolte des baies d'açaï à Abaetetuba, au Brésil. Photo : Rosilene Miliotti/FASE

LES FEMMES AU CŒUR DE LA PAIX ET DE LA RÉCONCILIATION

Les femmes et la paix : une relation historique

Les femmes sont associées depuis longtemps à la paix et à son édification dans le monde. Des artisanes de la paix ont apporté des contributions essentielles aux processus de paix dans divers endroits de la planète : en Irlande du Nord, au Guatemala, aux Philippines, en Colombie et au Libéria, pour n'en citer que quelques-uns²⁸. Il existe d'innombrables exemples et études d'associations de femmes engagées dans les processus de paix et de réconciliation, que ce soit à l'échelon national ou international, remontant aussi loin que la Première Guerre mondiale.

En avril 1915, un groupe de plus de 1000 militantes de 12 pays belligérants et neutres ont décidé qu'elles ne pouvaient plus s'asseoir et attendre que la guerre finisse. Réunies à La Haye, elles ont convoqué le premier Congrès international des femmes (CIF)²⁹. Dans sa première mission de paix composée de femmes, le CIF a envoyé 30 déléguées présenter son plan d'action aux chefs d'État européens. La présidente du CIF, Jane Addams, a rencontré le président américain Woodrow Wilson et lui a fourni plusieurs des « 14 points » qu'il allait présenter aux pourparlers de Versailles qui ont mis fin à la guerre³⁰. Les participantes du CIF ont par la suite formé la Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL), qui est toujours active. En 2015, la LIFPL fêtait 100 ans de travail

pour mettre fin aux guerres, ce qui en fait la plus ancienne organisation pacifique du monde³¹.

Récemment, l'impact des artisanes de la paix a été publiquement reconnu et récompensé en 2011, alors que le prix Nobel de la paix a été décerné à trois femmes inspirantes pour leur lutte non violente en faveur de la sécurité des femmes et de leurs droits à la pleine participation à l'édification de la paix : Ellen Johnson Sirleaf (Libéria), Leymah Gbowee (Libéria) et Tawakkul Karman (Yémen). Cette décision du Comité Nobel a réaffirmé le caractère fondamental de la contribution des femmes à la paix³².

« Si nous n'avons pas de paix, c'est parce que nous avons oublié que nous sommes solidaires. »

– Mère Teresa

Au fil des ans, des femmes ont contesté le militarisme, elles se sont opposées aux armes nucléaires et aux autres armes de destruction massive, et elles ont empêché l'extrémisme violent, parfois au prix de leur vie. En adoptant des approches communautaires et non violentes efficaces, ancrées dans la coopération et la confiance, et en formant des réseaux qui traversent les frontières politiques, religieuses et ethniques, les femmes ont transformé les processus de paix et de

28 « Peacebuilding and gender/women » (n.d.). *Insight on Conflict* publié par Peace Direct. En ligne : <https://www.insightonconflict.org/themes/gender-womens/>

29 E. Rehn et E.J. Sirleaf (2002). « Women, war, peace : The Independent Experts' Assessment on the impact of armed conflict on women and women's role in peace-building - Progress of the World's Women 2002 ». Vol. 1. *Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM)*. p. 75. En ligne : http://www.childtrafficking.com/Docs/unifem_2002__women_war_and_.pdf

30 Ibid.

31 « Annual Report 2015 » (2016). *Ligue internationale des femmes pour la paix et la liberté (LIFPL) - Secrétariat international*. En ligne : http://wilpf.org/wp-content/uploads/2016/12/Annual-Report_2015-WEB.pdf

32 « The Nobel Peace Prize for 2011 » (n.d.) *Le comité norvégien du prix Nobel*. En ligne : http://www.nobelprize.org/nobel_prizes/peace/laureates/2011/press.html

réconciliation sur tous les continents³³. Que ce soit comme négociatrices, militantes ou leaders communautaires, des femmes ont participé aux processus de paix et de consolidation de la paix à plusieurs titres³⁴.

L'apport des femmes aux processus de paix et de réconciliation

La nécessité d'une participation égale des femmes aux processus de paix et de réconciliation a été réitérée à de nombreuses reprises, directement et indirectement, dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration et le Programme d'action de Beijing, l'Agenda de La Haye pour la paix et la justice au XXI^e siècle, le Plan d'action de la Namibie, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC), le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Assemblée générale des Nations Unies, entre autres³⁵. Le 31 octobre 2000, le Conseil de sécurité a adopté à l'unanimité la Résolution 1325 sur les femmes, la paix et la sécurité (Résolution 1325) pressant ainsi « tous les acteurs d'accroître la participation des femmes et

d'intégrer les perspectives de genre dans tous les efforts de paix et de sécurité des Nations Unies »³⁶. Plus précisément, « la résolution réaffirme le rôle important des femmes dans la prévention et la résolution des conflits, les négociations de paix, la consolidation de la paix, le maintien de la paix, l'action humanitaire et la reconstruction après-conflit et souligne l'importance de leur pleine et égale participation à tous les efforts pour le maintien et la promotion de la paix et de la sécurité »³⁷.

D'autres preuves démontrent que l'inclusion des femmes contribue à prévenir les conflits, favorise la paix, améliore les processus de réconciliation et prolonge la sécurité après la fin de la guerre³⁸. De récentes recherches quantitatives et qualitatives ainsi que des analyses empiriques ont démontré que lorsque l'on accorde la priorité à l'inclusion des femmes, la paix est plus probable, en particulier lorsque celles-ci sont en mesure d'influencer la prise de décisions³⁹. Par exemple, 40 études de cas approfondies sur le rôle des femmes et du genre dans les négociations politiques et leur mise en œuvre menées par le Centre on Conflict, Development and Peacebuilding (CCDP) de l'Institut de hautes études internationales et du développement, a révélé qu'une participation de qualité des femmes est corrélée à la négociation et aux résultats positifs de la mise en œuvre⁴⁰.

33 M. O'Reilly (2015). « Why Women? Inclusive Security and Peaceful Societies ». *Inclusive Security*, p. 3. En ligne : <https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2016/12/Why-Women-Inclusive-Security-and-Peaceful-Societies.pdf>

34 P. Castillo Diaz et S. Tordjman (2012). « Participation des femmes aux négociations de paix : Présence et influence ». *Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU FEMMES)*, pp. 7-11. En ligne : <http://www.unwomen.org/~media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2012/10/wpsource-book-03a-womenpeace negotiations-en.pdf>

35 E. Rehn and E.J. Sirleaf (2002). Op. cit. p. 64.

36 « Landmark resolution on Women, Peace and Security » (n.d.). *Bureau de la Conseillère spéciale pour la parité entre les sexes et la promotion de la femme (OSAGI)*. En ligne : un.org/womenwatch/osagi/wps/

37 Ibid.

38 M. O'Reilly (2015). Op. cit. p. 2.

39 Ibid. p. 11.

40 T. Paffenholz (2015). « Results on Women and Gender from the Broader Participation and Civil Society and Peacebuilding Projects ». *Centre on Conflict, Peacebuilding and Development at the Graduate Institute of International and Development Studies (IHEID)*, p. 1.



< Réfugiées syriennes participant à des cours de broderie offerts par Caritas Turquie. Photo : Patrick Nicholson/Caritas

QUELQUES STATISTIQUES

Lorsque le pourcentage de femmes au Parlement augmente de 5 %, un État est cinq fois moins susceptible de recourir à la violence face à une crise internationale.

Un accord de paix est 35 % plus susceptible de durer au moins 15 ans si des femmes participent à sa création.

Lorsque 35 % des parlementaires sont des femmes, le risque de reprise du conflit est proche de zéro.

Les femmes représentaient seulement 2 % des médiateurs et 9 % des négociateurs dans les pourparlers de paix officiels entre 1992 et 2011.

Seulement 2 % du financement consacré à la paix et à la sécurité va à la parité ou à l'autonomisation des femmes.

M. O'Reilly (2015). Op. cit. p. 3.

Comme l'incidence des conflits armés sur les femmes diffère grandement de leur incidence sur les hommes, leur contribution au processus de paix diffère également. Les artisanes de la paix apportent des perspectives et des priorités différentes de celles des hommes, ce qui veut dire que lorsque des femmes participent aux processus de paix, la nature du dialogue change. Les femmes ont tendance à mettre de l'avant une vision plus holistique de la paix qui aborde les questions de sécurité à court terme ainsi que les besoins à long terme comme l'éducation, les soins de santé, l'emploi et le territoire. Les femmes ont également tendance à partager la vision d'une paix fondée sur le respect de la dignité de la personne, sans distinction de nationalité, d'origine ethnique ou de statut socioéconomique (même si leurs gouvernements ont maintenu des positions isolationnistes ou favorables à la guerre). Plus important encore, elles partagent la compréhension que la paix est inextricablement liée à l'égalité des sexes, et en raison de leur enracinement dans leurs communautés, elles jouent un rôle crucial dans le rétablissement du tissu social à la suite d'un conflit⁴¹. Les femmes constituent également une ressource précieuse pour les initiatives de réconciliation, car leurs rôles sociaux dans certains contextes les placent en bonne position pour diriger les efforts de réconciliation, étant parfois perçues comme plus dignes de confiance que

les dirigeants politiques ou traditionnels discrédités⁴². Par exemple, les Sud-Africaines ont joué un rôle important dans la planification, le développement et la mise en œuvre de la Commission Vérité et Réconciliation (CVR)⁴³. Leur participation en tant que commissaires, membres du personnel et témoins a contribué au succès de la CVR et, en fin de compte, à la transition réussie d'une Afrique du Sud construite sur la soumission de sa population majoritaire à un pays basé sur la démocratie⁴⁴.

L'engagement du Canada envers les femmes, la paix et la sécurité

Le Canada est un fervent partisan des lois et des mandats internationaux en matière des droits et de l'autonomisation des femmes, y compris la Résolution 1325⁴⁵. De fait, le Canada était membre du Conseil de sécurité des Nations Unies lorsque la résolution a été adoptée⁴⁶. Le Canada est aussi membre fondateur et président de la coalition new-yorkaise Friends of Women, Peace, and Security (Amis des femmes, de la paix et de la sécurité). Il organise souvent des forums qui favorisent le dialogue sur les progrès et les difficultés de mise en œuvre de la Résolution 1325⁴⁷. Afin d'assurer la mise en œuvre des principes de la Résolution 1325, le Canada a créé le Comité canadien sur les femmes, la paix et la sécurité en 2001. Ce comité se compose de parlementaires, de responsables gouvernementaux et de représentants de la société civile⁴⁸. En 2010, le Canada a lancé son Plan d'action national (PAN), « Construire la paix et la sécurité pour tous », qui comprend un volet « Défendre une participation et une représentation actives et significatives des femmes et des groupes de femmes locales dans les activités de paix et de sécurité, y compris les

42 « Enhancing gender-responsive national reconciliation processes » (2013). *Peacebuilding Commission's Working Group on Lessons Learned (WGLL)*. p. 5. En ligne : <http://www.un.org/en/peacebuilding/wgll/WGLL%20Concept%20Note%20on%20reconciliation21November.ed.pdf>

43 P. Gobodo-Madikizela, F. Ross et E. Mills (2005). *Women's Contributions to South Africa's Truth and Reconciliation Commission*; Women Waging Peace Policy Commission. p. vi. En ligne : https://www.inclusivesecurity.org/wp-content/uploads/2012/08/11_women_s_contributions_to_south_africa_s_truth_and_reconciliation_commission.pdf

44 Ibid.

45 A. Young et M. Mansury (2014). « Assessment of Canada's Action Plan for the Implementation of United Nations Security Council Resolutions on Women, Peace and Security 2010-2016 ». *Inclusive Security*. p. 5. En ligne : http://www.international.gc.ca/start-gtsr/assets/pdfs/Canada_Action_Plan_Women_Peace_Security-2010-2016.pdf

46 « Les femmes, la paix et la sécurité : Offrir la paix et la sécurité à tous » (2016). *Affaires mondiales Canada*. En ligne : http://international.gc.ca/world-monde/world_issues-enjeux-mondiaux/women_canada_action_plan-plan_action_femme.aspx?lang=fra

47 A. Young et M. Mansury (2014). Op. cit. p. 5.

48 Ibid.

41 « Peacebuilding and gender/women » (n.d.). Op cit.

processus de paix »⁴⁹. Plus récemment, Chrystia Freeland, ministre des Affaires étrangères, et Marie-Claude Bibeau, ministre du Développement international et de la Francophonie, ont réitéré l'engagement du Canada envers la question des femmes, de la paix et de la sécurité, car elles considèrent l'égalité entre les sexes et le renforcement socioéconomique des femmes comme des conditions essentielles à la prévention et au règlement des conflits ainsi qu'à l'instauration de la paix⁵⁰. Le 7 février 2017, le gouvernement du Canada déposait sa réponse au troisième rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du développement international de la Chambre des communes, intitulé « Le programme relatif aux femmes, à la paix et à la sécurité : une occasion pour le Canada de devenir un chef de file mondial ». Le Comité permanent a formulé 17 recommandations, y compris :

- accroître le nombre de candidatures de femmes militaires, de policières et de civiles proposées pour pourvoir des postes de haut niveau aux Nations Unies ;
- assumer un rôle de chef de file dans les dossiers liés aux opérations de paix et à la question des femmes, de la paix et de la sécurité grâce à des tribunes aux Nations Unies ;
- accroître le nombre de femmes affectées à des opérations de paix ; et
- faire participer les femmes aux processus de paix, en appuyant les organisations de la société civile locale et les défenseurs des droits des femmes⁵¹.

Difficultés

La participation des femmes aux processus de paix, et aux opérations de paix en particulier, demeure injuste et inéquitable. Depuis l'adoption de la Résolution 1325, de nombreuses autres résolutions importantes concernant les femmes, la paix et la sécurité ont été adoptées. Malheureusement, seuls des progrès marginaux ont été accomplis en ce qui concerne le nombre de femmes dans les processus de paix officiels et la conception et la conduite des pourparlers de paix, de manière à donner davantage voix au chapitre aux femmes, en particulier celles appartenant à la société civile⁵². La discrimination endémique, la marginalisation de la part des décideurs et la violence sexospécifique demeurent des obstacles importants à la réalisation des objectifs de la Résolution 1325 et des résolutions subséquentes. La tradition et les pratiques culturelles

49 « Les femmes, la paix et la sécurité : Offrir la paix et la sécurité à tous » (2016). *Affaires mondiales Canada*. En ligne : http://international.gc.ca/world-monde/world_issues-enjeux-mondiaux/women_canada_action_plan_action_femme.aspx?lang=fra

50 « Le Canada renouvelle son engagement envers les femmes, la paix et la sécurité » (2017). *Gouvernement du Canada*. En ligne : <http://nouvelles.gc.ca/web/article-fr.do?nid=1186059>

51 Ibid.

52 P. Castillo Diaz et S. Tordjman (2012). Op. cit. p. 2.

présentent aussi de redoutables obstacles à l'inclusion des femmes dans les processus de paix et de réconciliation ou la gouvernance pendant l'après-conflit, sauf si un mécanisme formel, comme l'utilisation de quotas, est en place pour la favoriser⁵³. Le manque de ressources est aussi un défi majeur auquel se heurtent les artisanes de la paix.

RECOMMANDATIONS

Pour que les initiatives de consolidation de la paix et de réconciliation restent viables à long terme, les femmes doivent participer à tous les niveaux et toutes les étapes du processus de paix et de réconciliation, que ce soit directement à la table de négociation ou par divers autres mécanismes. Des organisations comme Search for Common Ground (un partenaire de Développement et Paix au Moyen-Orient), International Alert, l'Institut américain pour la paix et de nombreux autres groupes offrent de la formation pour aider les femmes à acquérir des compétences en négociation et en direction⁵⁴. Les groupes internationaux peuvent devenir des facilitateurs et aider à réunir des groupes de femmes afin qu'elles puissent mettre au point des stratégies et se doter de nouvelles habiletés en leadership. Il ne suffit pas simplement d'augmenter le nombre de participantes. Il faut aussi accroître la capacité des femmes à exercer une influence.

La paix n'est pas une pure absence de guerre et elle ne se borne pas seulement à assurer l'équilibre de forces adverses ; elle ne provient pas non plus d'une domination despotique, mais c'est en toute vérité qu'on la définit « œuvre de justice ».

– Concile Vatican II, *Gaudium et Spes*, 78

Les conflits et les guerres peuvent exacerber la marginalisation des femmes, mais ils peuvent aussi être utilisés comme une occasion de promouvoir l'autonomisation des femmes parce leur participation augmente les chances de parvenir à une issue pacifique pour l'ensemble de la communauté⁵⁵. Voilà pourquoi Développement et Paix réclame la pleine participation des femmes et la pleine intégration de leurs préoccupations et de leurs besoins dans tous les processus et accords de paix ainsi que les structures de gouvernance de transition, dans lesquels l'égalité des sexes doit également être abordée explicitement. Sans la paix, il ne saurait y avoir de développement. Elle est le fondement de la construction d'une société meilleure. Nous croyons en la promotion du dialogue et de la tolérance, dans des projets communs axés sur le renforcement de la communauté et sur la participation des femmes.

53 E. Rehn et E.J. Sirleaf (2002). Op. cit. p. 80.

54 Ibid. p. 79.

55 M. O'Reilly (2015). Op. cit. p. 2.



Les femmes travaillent ensemble pour la paix, au cœur de la société syrienne

La guerre en Syrie a dégénéré en un conflit interne extrême, entraînant la ségrégation des communautés, des traumatismes de masse, des morts ; la destruction de l'économie du pays, de ses infrastructures et de ses monuments ; de même que le déplacement de sa population, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Tout cela a contribué à l'effondrement des liens sociaux pacifiques, dans et entre les communautés. House of Peace (HOPE), une organisation de construction de la paix soutenue par Développement et Paix, vise à ériger une paix durable pour l'avenir de la société syrienne. HOPE organise des ateliers de construction de la paix en Syrie et au Liban, pour les groupes communautaires locaux et les ONG humanitaires, afin d'alléger les tensions sociales et de tracer

^ Carla, au centre, vient d'Alep. Même si elle vient de l'une des villes les plus conflictuelles au monde, elle a toujours tenté de trouver la paix et elle croit que cela commence en chacun de nous.

le chemin vers la coexistence pacifique et la réconciliation. Ces ateliers aident les participants à identifier de nouveaux points de vue et à développer des initiatives au niveau des communautés. HOPE diffuse aussi une nouvelle publication, intitulée *Voix de la Syrie*, pour partager les voix du peuple syrien, leurs différentes perspectives et leurs histoires et ainsi promouvoir une société pacifique.

À HOPE, les femmes jouent un rôle majeur, autant comme chargées de projets que comme participantes. Sur les six employés de HOPE, trois sont des femmes, de même que 81 % des participants. Ces femmes sont des bâtisseuses de paix dans leurs vies quotidiennes. Carla Boulos, la chargée de projet syrienne de HOPE et une des formatrices principales pour les ateliers, explique ce qu'il faut pour être un bâtisseur de paix : il faut se montrer « optimiste et réaliste en même temps ». Carla constate que les gens définissent souvent la paix comme un grand principe fondamental, « mais la paix peut se définir simplement comme on la ressent, et on peut la trouver dans notre vie quotidienne ». Elle estime que l'essence même des bâtisseurs de paix se trouve dans leur passion pour la paix : ils ne voient pas le terme « bâtisseur de paix » comme un slogan ou une tâche, mais plutôt comme une finalité en soi. Les bâtisseurs de paix doivent être ouverts et transparents afin de pouvoir interagir et se connecter avec les participants locaux. Lorsque le personnel de HOPE pénètre dans les zones de conflit de haute intensité pour travailler avec les populations, ils doivent explorer toutes les dimensions de ce nouveau contexte de conflit, parce que la paix n'a pas de parti pris.

Les participants au projet sont considérés comme une extension de l'équipe de HOPE ; ce sont ces personnes qui ont le pouvoir d'amener des changements concrets dans leur société. Les ateliers donnent aux femmes une plate-forme pour s'exprimer, utiliser leurs capacités d'analyse et éliminer les barrières sociales et les stéréotypes. Lorsqu'elles quittent les ateliers, elles ont acquis les connaissances et les habiletés nécessaires pour entreprendre des projets de promotion de la paix sociale dans leurs communautés, avec des gens que bien souvent elles essayaient auparavant de fuir. En menant elles-mêmes un projet qui demande des compétences, de la persévérance et beaucoup de travail, les femmes découvrent leur propre potentiel. Carla souligne le pouvoir transformateur des femmes dans leurs communautés : « quand on cible les femmes, on cible la famille, et quand on cible la famille, on cible toute la société ».

↳ Carla fait la promotion de la Journée mondiale de l'aide humanitaire.

▽ Réfugiées syriennes participant à des cours de broderie offerts par Caritas Turquie. Photo : Patrick Nicholson/Caritas



LES FEMMES AU CŒUR DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

Les femmes rendent les démocraties plus équitables et plus durables

La participation des femmes à la vie démocratique est essentielle à un développement inclusif, équitable et durable. Selon l'Union interparlementaire (UIP), la moyenne mondiale des femmes dans les parlements nationaux a presque doublé, passant de 11,3 % en 1995 à 22,8 % en juin 2016⁵⁶. Les pays qui se classent au rang des plus élevés en ce qui concerne la

participation des femmes au sein du gouvernement, historiquement dominés par les pays européens, se sont diversifiés grâce à d'importants progrès enregistrés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine⁵⁷. En fait, les deux seuls pays au monde à compter 50 % ou plus de femmes parlementaires dans les chambres uniques ou basses sont le Rwanda avec 63,8 % et la Bolivie avec 53,1 %⁵⁸. Heureusement, le changement social réel découle non seulement des institutions démocratiques formelles, mais aussi des mouvements sociaux, mouvements

56 « Quelques faits et chiffres : le leadership et la participation à la vie politique » (2016). *Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)*. En ligne : <http://www.unwomen.org/en/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>

57 « Les femmes dans les parlements : regard sur les 20 dernières années » (2015). *Union interparlementaire (UIP)*. p. 1. En ligne : <http://www.ipu.org/pdf/publications/WIP20Y-fr.pdf>

58 « Quelques faits et chiffres : le leadership et la participation à la vie politique » (2016). *Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)*. En ligne : <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>

▼ Femmes en ligne pour voter. Photo : Mocuso



▼ En RDC, les femmes et les hommes qui font partie de l'équipe d'animation reçoivent une formation et du matériel pédagogique.

dans lesquels les femmes sont généralement des participantes actives, voire des dirigeantes.

Même si des progrès ont été réalisés au cours des dernières décennies vers la participation égale des femmes et des hommes dans les processus et les institutions politiques, les femmes sont toujours sous-représentées, aussi bien comme électrices que dans les fonctions dirigeantes au sein des assemblées élues, dans l'administration publique ou encore dans le secteur privé ou le monde universitaire⁵⁹. En janvier 2017, seules dix femmes exerçaient la fonction de chef d'État et neuf celle de chef du gouvernement. En janvier 2015, seulement 17 % des ministres étaient des femmes, la majorité étant responsables de secteurs sociaux tels que l'éducation et la famille⁶⁰.

En vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de la personne comme la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et la Plate-forme d'action de Beijing (PFA) (qui appelle à une représentation d'au moins 30 % de femmes dans les instances décisionnelles), les femmes et les hommes ont un droit égal de participer pleinement à tous les aspects du processus politique⁶¹. Malheureusement, dans la pratique, des obstacles considérables limitent le leadership, la représentation et la participation politique des femmes et ce, du niveau local au niveau mondial. Tel qu'indiqué dans la Résolution sur la participation des femmes à la vie politique de l'Assemblée générale des Nations Unies en 2011 : « quelle que soit la région du monde considérée, les femmes restent largement absentes de la sphère politique, souvent en raison de lois, de pratiques, de comportements et de stéréotypes sexistes discriminatoires, et parce qu'elles ont un faible niveau d'éducation, qu'elles n'ont pas accès aux soins de santé et qu'elles sont beaucoup plus touchées que les hommes par la pauvreté »⁶².

Malgré leurs compétences maintes fois démontrées en tant que leaders et agentes de changement, et en dépit de leur droit de participer en toute égalité à la gouvernance démocratique, les femmes sont surreprésentées à la base ou dans des rôles de soutien, et sous-représentées dans les fonctions

dirigeantes⁶³. Des obstacles à l'autonomie et à l'autonomisation des femmes en tant que citoyennes existent dans les aspects les plus intimes de nos vies, ainsi que dans la sphère plus publique. Dans de nombreuses sociétés dans lesquelles les valeurs traditionnelles ou patriarcales restent fortes, on décourage toujours les femmes d'assumer des rôles publics et de prise de décisions. Elles y jouent donc plutôt un rôle de soutien dans la sphère privée, comme les soins aux enfants et à la famille⁶⁴. Selon une enquête mondiale réalisée en 2012 par la Fondation internationale pour les systèmes électoraux, les femmes interrogées ont cité des « croyances culturelles/attitudes sociales/mentalités patriarcales » comme les facteurs principaux qui font obstacle à l'avancement de la participation des femmes⁶⁵. En plus de se heurter à ces obstacles, les femmes sont souvent plus susceptibles que les hommes de faire face à des obstacles pratiques à leur entrée en politique (comme un manque de ressources financières, moins d'accès aux réseaux d'information et de soutien, et de plus grandes responsabilités familiales)⁶⁶. Enfin, la violence contre les femmes lors des élections demeure une réalité dans certains pays comme le Pakistan et le Nigeria, où des femmes (électrices ou candidates) sont attaquées pour avoir osé se présenter ou participer à des élections⁶⁷.

La contribution des femmes aux mouvements sociaux et à la démocratie

Lorsque les femmes sont soutenues et habilitées à agir dans la vie démocratique et à être des citoyennes actives, elles ont une incidence profondément positive sur les communautés et apportent des améliorations tangibles à la vie des gens. En tant que militantes, dirigeantes communautaires, politiciennes et élues et électrices, leurs contributions sont cruciales pour la construction d'une société forte, inclusive et représentative⁶⁸.

59 « Leadership et participation à la vie politique » (2013). *Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)*. p. 1. En ligne : <http://www2.unwomen.org/-/media/headquarters/attachments/sections/library/publications/2013/12/%20non%20women%20briefuswebrev2%20pdf.ashx?v=2>

60 « Quelques faits et chiffres : le leadership et la participation à la vie politique » (2016). *Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)*. En ligne : <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>

61 P. Fernando (2012). « Working with social movements ». *Centre for Poverty Analysis (CEPA)*. p. 4. En ligne : <https://www.oecd.org/dac/povertyreduction/50157985.pdf>

62 « Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 décembre 2011 ». *Assemblée générale des Nations Unies*. En ligne : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/66/130

63 « Leadership des femmes et participation politique » (2013), op. cit. ; J. Ballington *et al.* (2012). « Promouvoir le rôle des femmes pour renforcer les partis politiques : Un guide des bonnes pratiques pour promouvoir la participation politique des femmes ». *Programme de développement des Nations Unies (PNUD) et l'Institut national démocratique (NDI)*. p. 1. En ligne : <https://www.ndi.org/files/Empowering-Women-Full-Case-Study-ENG.pdf>

64 J. Ballington *et al.* (2012). Op. cit. p. 8.

65 « Violence Against Women in Elections » (2015). *International Foundation for Electoral Systems (IFES)*. En ligne : <http://www.ifes.org/news/violence-against-women-elections>

66 C. Perelli (2005). « Women & Elections : Guide to promoting the participation of women in elections ». *Office of the Special Adviser on Gender Issues and Advancement of Women (OSAGI)*. p. 34. En ligne : <http://www.un.org/womenwatch/osagi/wps/publication/Chapter3.htm>

67 « Votes without violence : A citizen observer's guide to addressing violence against women in elections » (2016). *National Democratic Institute (NDI)*. En ligne : <https://www.ndi.org/votes-without-violence>

68 « Gender, Women and Democracy » (n.d.). *National Democratic Institute (NDI)*. En ligne : <https://www.ndi.org/gender-women-democracy>

Bon nombre de grandes dirigeantes ont contribué à la transformation de notre monde pour en faire un meilleur endroit où vivre : Mère Teresa, Eleanor Roosevelt, Rosa Parks, Wangari Maathai, Benazir Bhutto, Malala Yousafzai, Rigoberta Menchú, Carmen Quintana, Aung San Suu Kyi, Berta Cáceres et Vandana Shiva, pour n'en nommer que quelques-unes.

Les femmes ont toujours trouvé des façons de contester ou de lutter contre les inégalités et les hiérarchies à titre personnel, dans les mouvements locaux et nationaux, dans les organisations internationales de femmes, en tant que dirigeantes politiques et sur des tribunes mondiales comme l'Organisation des Nations Unies⁶⁹. Par exemple, des femmes ont joué un rôle fondamental dans le mouvement des droits civils américains, ainsi que dans le mouvement anti-apartheid en Afrique du Sud. Même sous des gouvernements hostiles, d'innombrables femmes à travers le monde ont risqué l'emprisonnement, le harcèlement, la torture et la mort pour défendre les droits de la personne, et certaines sont toujours vulnérables aujourd'hui⁷⁰. Par exemple le Réseau des femmes afghanes en Afghanistan et les Mères de la Place de mai en Argentine (parmi bien d'autres groupes militants) ont montré une détermination farouche dans leurs luttes respectives pour la justice sociale. Les femmes sont également à l'avant-plan dans la lutte pour la justice environnementale comme en Inde avec le Mouvement Chipko ou au Kenya avec le Mouvement de la ceinture verte⁷¹. Au Canada, les femmes autochtones de la Saskatchewan ont lancé le mouvement Idle No More (Plus jamais l'inaction) pour s'opposer au projet de loi fédéral C-45 en novembre 2012⁷². Idle No More est rapidement devenu l'un des plus grands mouvements sociaux autochtones dans l'histoire du Canada et poursuit son combat aujourd'hui pour faire valoir les droits des Autochtones à la souveraineté, rétablir les lois traditionnelles et les traités entre les nations et protéger leur territoire et leur eau de la mainmise des entreprises privées⁷³.

LORSQUE LES FEMMES GAGNENT, TOUTE LA SOCIÉTÉ Y GAGNE !

La prise en compte des questions liées au genre et la participation des femmes à la vie politique sont des conditions sine qua non du développement démocratique et contribuent à la bonne gouvernance⁷⁴. Des études ont montré que la proportion de femmes parlementaires a une grande influence sur la nature des débats politiques. Plus elles sont nombreuses, plus il y a de chances que le parlement s'occupe de questions qui les intéressent comme le combat contre la violence sexiste, le congé parental ou la garde des enfants⁷⁵. Selon l'Institut national démocratique, les femmes sont fortement liées à des développements positifs dans les normes en matière d'éducation, d'infrastructures et de santé au niveau local⁷⁶. Une étude sur les panchayats (conseils locaux) en Inde a découvert que le nombre de projets d'eau potable dans les zones où les conseils locaux sont dirigés par des femmes est 62 % plus élevé que chez ceux où les conseils sont dirigés par des hommes⁷⁷. En Norvège, un lien de causalité direct entre la présence de femmes dans les conseils municipaux et la couverture des services de garde d'enfants a été établi⁷⁸. De façon plus générale, le lien entre l'accroissement de la présence des femmes parmi les élus et la défense des intérêts des femmes est mis en évidence⁷⁹. Par exemple, les femmes en France et en Afrique du Sud ont joué un rôle important dans la rédaction et l'adoption d'amendements constitutionnels qui abordent les questions d'égalité entre les sexes. Grâce entre autres à des dirigeantes qui ont soulevé cette question, l'éradication de la violence sexiste à la fois dans la sphère privée et publique a pris de l'ampleur en tant que mouvement mondial⁸⁰.

Quelle est la situation au Canada?

69 F. de Haan, M. Allen, J. Purvis, and K. Daskalova (2013). *Women's Activism: Global Perspectives from the 1890s to the Present*. Taylor and Francis Group | Routledge. 212 pages.

70 « Women's Human Rights Defenders ». *Amnesty International*. En ligne : <http://www.amnestyusa.org/our-work/issues/women-s-rights/women-s-human-rights-defenders>

71 S. K. Aditya (2016). « Role of Women in Environmental Conservation ». *International Journal of Political Science and Development* 4(4) : 140-145.

72 W. Larivière et al. (2016). « À la rencontre des femmes autochtones du Québec », Québec, CA : *Conseil du statut de la femme*, p. 17. En ligne : https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/femmes_autochtones_web.pdf

73 « The Story ». *Idle No More*. En ligne : <http://www.idlenomore.ca/story>

74 J. Ballington et al. (2012). Op. cit. p. 7.

75 J. Ballington et al. (2012). Op. cit. p. 8.

76 « Gender, Women and Democracy » (n.d.). *National Democratic Institute (NDI)*. En ligne : <https://www.ndi.org/gender-women-democracy>

77 « Women's leadership and political participation » (2013), Op. cit. p. 2.

78 Ibid.

79 « Equal Participation of Women and Men in Decision-Making Processes, with Particular Emphasis on Political Participation and Leadership - Report of the Expert Group Meeting » (2005). *United Nations Division for the Advancement of Women (DAW)*. p. 23. En ligne : <http://www.un.org/womenwatch/daw/egm/eql-men/FinalReport.pdf>

80 Ibid.

Après les élections fédérales en 2015, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a formé un cabinet qui pour la première fois dans l'histoire du pays, affichait la parité avec 15 femmes sur 30 ministres⁸¹. Lors de l'élection, un record de 88 femmes ont été élues, contre 76 en 2011⁸². Même avec ces gains, les femmes ne représentent plus que 26 % des 338 sièges à la Chambre et ce chiffre place le Canada au 63e rang dans un récent classement international des femmes parlementaires dans 193 pays⁸³.

Depuis que madame Bibeau a été nommée ministre du Développement international le 4 novembre 2015, les droits de la personne et la santé des femmes et des jeunes filles sont au cœur du programme de coopération internationale du Canada. De plus, la promotion de la démocratie est l'une des priorités d'Affaires mondiales Canada et l'approche du Canada à l'appui de la démocratie à l'étranger a mis l'accent sur la promotion de la pleine participation des citoyens à la prise de décisions qui les concernent, la gouvernance fondée sur des règles, le respect des droits de la personne et l'émergence d'institutions efficaces et responsables⁸⁴.

RECOMMANDATIONS

Les femmes doivent être des partenaires égales dans le développement démocratique. La participation équitable des femmes dans la politique et le gouvernement est essentielle à l'édification et au maintien de la démocratie. Il serait indiqué de financer des programmes novateurs qui favorisent l'autonomisation des femmes, renforcent leurs compétences politiques et les aident à acquérir les outils nécessaires pour s'engager dans les partis politiques, les parlements et la société civile en tant que dirigeantes politiques, militantes et citoyennes informées. Les femmes doivent avoir accès à l'information ainsi qu'à l'espace et à la liberté politiques suffisants pour pouvoir participer de manière significative à tous les aspects de la vie civique et politique ; faire de bons choix politiques ; exercer leurs droits ; exiger que les élus rendent des comptes ; exprimer leur intérêt collectif ; plaider sur les questions de politiques publiques ; briguer un poste politique ; être élue et gouverner efficacement⁸⁵.

81 J. Ditchburn (2015). « 'Because it's 2015' : Trudeau forms Canada's 1st gender-balanced cabinet ». *The Canadian Press*. En ligne : <http://www.cbc.ca/news/politics/canada-trudeau-liberal-government-cabinet-1.3304590>

82 « 50% population, 25% representation. Why the parliamentary gender gap? » (2015). *CBC News*. En ligne : <http://www.cbc.ca/news2/interactives/women-politics/>

83 « Les femmes dans les parlements nationaux. » (2016). *Union interparlementaire*. En ligne : <http://www.ipu.org/wmn-f/classif.htm>

84 « Promouvoir la démocratie » (2016). *Affaires mondiales Canada*. En ligne : <http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/democracy-democracie.aspx?lang=fra>

85 « Citizen Participation ». *National Democratic Institute (NDI)*. En ligne : <https://www.ndi.org/citizen-participation> ; « Gender, Women and Democracy », Op. cit.

QU'EN EST-IL DE L'UTILISATION DES QUOTAS ?

L'utilisation de quotas a été l'une des méthodes les plus efficaces pour lutter contre la sous-représentation des femmes au parlement et au gouvernement. En juin 2016, 46 chambres uniques ou basses étaient composées de plus de 30 % de femmes et de ces 46 pays, 40 avaient appliqué une certaine forme de quotas – soit des quotas concernant les candidats législatifs ou des sièges réservés – ménageant ainsi un espace pour la participation politique des femmes⁸⁶. En outre, dans plus de 50 pays, les principaux partis politiques ont volontairement adopté des quotas dans leurs propres statuts (quotas de parti)⁸⁷. Cependant, il importe de garder à l'esprit que les quotas sont une solution temporaire pour accroître la parité et promouvoir le leadership des femmes : des projets à long terme abordant les contraintes socio-économiques qui empêchent les femmes de participer au processus politique sont également nécessaires⁸⁸.

Pour parvenir à un développement qui soit équitable et où les gens ont la capacité d'influencer les décisions qui les concernent, il est essentiel de bâtir des sociétés fondées sur la justice sociale et les droits de la personne. Sans l'égalité des droits, les femmes sont marginalisées et vulnérables. Toute personne a le droit de participer à sa communauté et aux décisions qui la concernent, et ne peut être exclue pour quelque motif que ce soit.

Le rôle des femmes dans les partis politiques est un facteur déterminant de leurs perspectives d'émancipation politique, en particulier au niveau national⁸⁹. Toutefois, la participation politique va au-delà des partis, des conseils locaux et du parlement. Les femmes peuvent également participer au processus électoral par l'action indépendante en particulier au niveau local et en se joignant à des organisations de la société civile⁹⁰. Les réseaux de femmes, les universités et les établissements d'enseignement, les syndicats, les centres communautaires, les groupes confessionnels, les organisations non-gouvernementales et les médias peuvent tous offrir un débouché favorable au potentiel inexploité des femmes

86 « Quelques faits et chiffres : le leadership et la participation à la vie politique » (2016). *Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)*. En ligne : <http://www.unwomen.org/fr/what-we-do/leadership-and-political-participation/facts-and-figures>

87 M. Tadros (2011). « Women Engaging Politically : Beyond Magic Bullets and Motorways ». *Pathways Policy Paper - Pathways of Women's Empowerment Research Programme Consortium*, p. 1. En ligne : <https://open-docs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/5835/Women%20and%20Politics%20Policy%20Paper%20final.pdf?sequence=1>

88 E. Rehn et E.J. Sirleaf (2002). Op. cit. p. 82.

89 J. Ballington *et al.* (2012). Op. cit. p. 2.

90 C. Perelli (2005). Op. cit. p. 33.

à assumer des postes de direction⁹¹. Les stratégies les plus significatives pour surmonter la multitude de défis auxquels se heurtent les femmes en ce qui concerne la participation politique vont des réformes des institutions politiques à l'offre d'un soutien ciblé aux militantes, aux candidates et aux élues⁹².

« La conséquence caractéristique de la subsidiarité est la participation, qui s'exprime, essentiellement, en une série d'activités à travers lesquelles le citoyen, comme individu ou en association avec d'autres, directement ou au moyen de ses représentants, contribue à la vie culturelle, économique, sociale et politique de la communauté civile à laquelle il appartient. La participation est un devoir que tous doivent consciemment exercer, d'une manière responsable et en vue du bien commun. »

– Compendium de la Doctrine sociale de l'Église, n° 189

C'est pourquoi Développement et Paix travaille à faire en sorte que les femmes et les hommes bénéficient des mêmes droits. Afin de susciter l'espoir d'une transformation, favoriser la justice sociale, contrebalancer l'exercice de l'autorité excessive par les gouvernements et aider la démocratie à remplir ses promesses, Développement et Paix appuie résolument l'engagement des femmes dans les organisations de la société civile et dans la vie politique.

91 M. Tadros (2011). Op. cit. p. 10.

92 J. Ballington *et al.* (2012). Op. cit. p. 17.





Les femmes participent à la vie démocratique en République démocratique du Congo

Au cours des dernières décennies, les conflits, la violence et la situation sociopolitique qui ont prévalu en République démocratique du Congo (RDC) ont empêché les femmes de s'engager pleinement et de manière constructive dans la vie civile et politique. Malgré des dispositions prévues à cet effet dans la constitution nationale, les femmes sont encore peu nombreuses à participer aux prises de décision : elles représentent 9.4 % des parlementaires et il n'y a que six femmes sur 37 ministres et sous-ministres au sein du gouvernement congolais.

^ En tant qu'animatrice de proximité, Rebecca Dembo joue un rôle très important dans le processus d'éducation civique et de sensibilisation. Elle encourage les femmes à participer à la vie démocratique et à changer les relations de pouvoir.

Développement et Paix travaille présentement en étroite collaboration avec la Conférence Épiscopale Nationale du Congo (CENCO) pour la mise en œuvre d'un projet d'éducation civique et électorale. Ce projet d'envergure nationale a pour objectif de favoriser la participation de la population à la vie démocratique et au processus électoral, et de

promouvoir l'émergence d'une citoyenneté responsable chez les femmes et les jeunes Congolais en particulier. La campagne d'éducation de 2016 (première de trois) a permis la formation de 10 031 animatrices et animateurs de proximité qui ont à leur tour animé quelques 166 383 séances de réflexion à travers les 47 diocèses du pays. Ces séances ont permis de rejoindre 4 087 000 Congolaises et Congolais qui sont maintenant mieux informés de leurs rôles et de leurs responsabilités en tant qu'acteurs de la vie démocratique.

Le projet prévoit plusieurs mesures pour promouvoir la participation et la représentation politique des femmes en RDC post-conflit et pour élargir le rôle des femmes dans les processus de démocratisation et d'édification de la paix. C'est ainsi qu'un grand nombre de femmes prennent part au projet : elles représentent 40% des personnes animatrices formées, et 53% des personnes participantes aux séances.

Parmi les animatrices de proximité, nous retrouvons Rebecca Dembo. Cette mère de quatre enfants et enseignante à la maternelle contribue à contrer la sous-information et à influencer le comportement des Congolaises et Congolais en animant des séances de formation et en menant des réflexions sur l'éducation civique dans sa paroisse. Pour l'amour de son pays, il est important pour elle de ne pas être passive. C'est pourquoi elle souhaite participer en tant que citoyenne au processus de démocratisation et elle encourage son entourage à faire de même, surtout les femmes. « En tant que cellules de base de l'éducation des enfants et en tant que conseillères et piliers des foyers, les femmes ont un rôle très important à jouer dans la conscientisation de la population. Elles ont la capacité de se mobiliser et d'influencer les personnes élues afin que celles-ci mettent de l'avant des projets de société qui valorisent la prise en charge médicale et l'éducation des femmes. » Bref, l'implication des femmes dans les campagnes de sensibilisation et les processus électoraux est essentielle à l'avancement de la société en République démocratique du Congo.

▼ Élections présidentielles et législatives en RDC, Walikale, 28 novembre 2011. Photo : MONUSCO/Sylvain Liechti



▼ Femmes à Walikale, en RDC. Photo : MONUSCO/Myriam Asmani



CONCLUSION

Au cours des 50 dernières années, les femmes ont été des actrices essentielles de Développement et Paix, que ce soit dans nos programmes au Sud ou au sein même de notre mouvement au Canada. Nous savons d'expérience que lorsque l'on offre aux femmes l'occasion de participer et d'exercer leur leadership dans le développement et la mise en œuvre de projets, de programmes et de politiques, l'effet multiplicateur de leurs contributions engendre un impact important sur la réduction de la pauvreté et le développement.

Cela dit, il y a de nombreux obstacles sur le chemin de la justice pour les femmes, ce qui demande une action sur tous les fronts et à tous les niveaux. Chacun de nous doit se faire le défenseur de l'inclusion et de la participation des femmes afin que nos actions nous guident sur le chemin de la justice.

Dès que nous reconnaissons les contributions et le leadership des femmes et que nous priorisons leur inclusion et leur participation, nous sommes témoins de retombées positives. En participant aux processus démocratiques, en protégeant

la terre et l'eau des dégâts environnementaux, en produisant durablement et efficacement la nourriture pour leurs familles et leurs communautés, et en contribuant à construire des communautés et des pays plus pacifiques, elles assurent la transition d'un monde basé sur l'inégalité vers un monde plus durable, fondé sur l'égalité et la dignité pour toutes et tous. C'est ainsi qu'ensemble, nous créerons un monde de paix, de justice et d'amour.

> Femmes, République
démocratique du Congo.
Photo : Développement et Paix



